CONSEIL GENERAL
LOZERE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Routes, Transports, et Bâtiments

Mende, le 23 JAN. 2006

Réf : PC/NV 06-027

RECU le 03 FEV. 2006

Dossier suivi par
Pierre CHAPTAL

Gestion et Entretien de la Route

Monsieur le Président de la C.P.D.P.
sur la politique des transports dans la vallée
du Rhône et l'arc languedocien
26 boulevard Saint-Roch
84000 AVIGNON

Monsieur le Président,

Votre lettre du 14 décembre dernier, relative à l'organisation d'un débat public sur la politique des transports dans le couloir rhodanien et son prolongement jusqu'à l'Espagne en Languedoc-Roussillon, a retenu toute mon attention.

Vous trouverez ci-après quelques propositions du département de la Lozère sur le déroulement, mais aussi sur le contenu de ce débat.

Permettez-moi de vous signaler le rôle essentiel de la RN 88, prolongée côté sud par l'A 75, en tant que grand itinéraire national et international pour soulager le trafic dans le couloir rhodanien.

Il me paraît donc primordial de ne pas limiter le débat à la vallée du Rhône, mais d'élargir le périmètre de réflexion au Sud Est du massif central.

C'est la raison pour laquelle il semblerait intéressant de prévoir une réunion publique à Mende, située au carrefour de ces axes majeurs de désenclavement et d'aménagement du territoire du Sud Massif Central, que sont la RN 88 et l'A 75.

Monsieur CASTEL, Directeur Général des Services, ou Monsieur CHAPTAL, Directeur par intérim de la Direction des Routes, Transports et Bâtiments, restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

le Président du Conseil général,

Jean-Paul POURQUIER

Hôtel du Département - rue de la Rovère - B.P. 24 - 48001 Mende Cedex
Tél. 04 66 49 66 66 - Télécopie 04 66 49 66 10
E-mail : cg48@cg48.fr